

655 - Contrats Départementaux

Contrats Départementaux - Fonds de développement et d'attractivité - Proposition d'aide au Centre hospitalier intercommunal de la Lauter pour la rénovation de l'hébergement de l'Institut de formation d'Aides-soignants à Wissembourg

CD/2020/052

Service chef de file :

A3 - Délégation à l'action territoriale

A320 - Délégation territoriale nord

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibération du Conseil Départemental n°CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer, sur la période 2018 – 2021, un partenariat renforcé avec les acteurs locaux en mettant en œuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Dans le cadre de la co-construction au titre du Fonds de développement et d'attractivité, le Département, le Centre hospitalier intercommunal de la Lauter et la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg ont décidé de s'associer et de soutenir la rénovation de l'hébergement de l'Institut de formation d'Aides-soignants à Wissembourg.

Agir sur le champ de la santé pour préserver l'existant et accompagner l'adaptation des territoires aux évolutions et aux nouveaux enjeux sociétaux, est un défi que le Département souhaite relever.

La santé, un des piliers de la concrétisation de la solidarité et facteur d'inclusion sociale, est à ce titre un enjeu majeur au cœur des préoccupations du Département. Au travers de sa stratégie en matière de santé, le Département souhaite apporter des réponses concrètes et au plus près des bas-rhinois ; l'enjeu lié aux ressources humaines et plus particulièrement, au métier d'aides-soignants est crucial ; il renvoie à la question de l'attractivité du métier et donc de la formation, de la valorisation et du soutien des personnels dans les EHPAD notamment.

Il est proposé au Conseil Départemental de décider d'attribuer une subvention d'investissement au Centre hospitalier intercommunal de la Lauter au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité pour ce projet.

Le Contrat départemental et de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

Agir sur le champ de la santé pour préserver l'existant et accompagner l'adaptation des territoires aux évolutions et aux nouveaux enjeux sociétaux, est un défi que le Département souhaite relever.

La santé, un des piliers de la concrétisation de la solidarité et facteur d'inclusion sociale, est à ce titre un enjeu majeur au cœur des préoccupations du Département. Au travers de sa stratégie en matière de santé, le Département souhaite apporter des réponses concrètes et au plus près des bas-rhinois ; l'enjeu lié aux ressources humaines et plus particulièrement, au métier d'aides-soignants est crucial ; il renvoie à la question de l'attractivité du métier et donc de la formation, de la valorisation et du soutien des personnels dans les EHPAD notamment.

Le contexte actuel de la crise sanitaire a mis en exergue l'impérieuse nécessité de soutenir l'attractivité du métier d'aide-soignant afin d'avoir suffisamment de professionnels pour prendre en charge nos aînés au sein des EHPAD. Ce besoin s'inscrit dans un long terme au regard du vieillissement de la population et de l'augmentation de la dépendance au sein de nos EHPAD.

Le projet porté dans le cadre du Contrat départemental et de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord répond à cet enjeu et se situe pleinement en cohérence avec la démarche globale en matière de santé portée par le Département et notamment le plan EHPAD initié et voté par l'assemblée départementale, mais également toutes les actions intervenues lors de la crise COVID et du plan de relance du Département.

1. Contexte et ambition du projet :

Le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter - CHIL dispose, dans ses locaux, d'un institut de formation d'aides-soignants (IFAS) de 30 places, l'IFAS étant en direction commune avec l'institut de formation de Haguenau depuis 2019. Compte tenu de la forte composante gériatrique du CHIL, l'IFAS est intégré à l'établissement, ce qui lui permet de disposer d'un réservoir de personnel qualifié à recruter en sortie de formation, notamment en direction des EHPAD du groupe hospitalier.

Toutefois, du fait de la situation géographique de Wissembourg et d'une baisse d'attractivité des métiers de la santé, l'IFAS du CHIL peine à pourvoir l'ensemble des places ouvertes par promotion. L'un des axes d'amélioration identifié pour augmenter l'attractivité de l'IFAS est la rénovation de l'offre d'hébergement sur place.

Dans le cadre d'une démarche partenariale, le Département du Bas-Rhin, le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter et la CC du Pays de Wissembourg, ont décidé de s'associer en vue de renforcer l'attractivité de l'Institut de formation d'aides-soignants du CHIL à Wissembourg, qui entreprend de rénover les locaux d'hébergement d'une partie des élèves aides-soignants de l'IFAS.

2. Description du projet :

Les besoins en logements pour les élèves Aides-soignants sont fluctuants selon les promotions. Pour les besoins de l'IFAS, 4 chambres doubles (soit 8 places) sont réservées chaque année. En moyenne, ce sont 6 élèves qui sont hébergés sur place.

La modernisation des locaux d'hébergement répond à ce besoin, avec des agencements

actuels des lieux : rénovation et chambres individuelles avec sanitaires, chambres proposées en colocation, cuisine, salon, couloirs, achat de mobiliers pour le salon... Aussi, pour tenir compte de l'augmentation annoncée des quotas d'élèves aides-soignants et pallier ces difficultés de recrutement d'élèves aides-soignants, le projet porté par l'établissement est de créer 10 places d'hébergement dans un cadre rénové et moderne.

OBJECTIFS :

- La revitalisation du territoire par l'implantation durable d'une population jeune et active, et recruter une main d'œuvre qualifiée ;
- La réussite éducative et l'insertion professionnelle locale - Partenariat avec le Lycée Stanislas qui a mis en place un section Bac Pro ASSP-SAPPAT, filière alimentant directement les promos d'AS ;
- La redynamisation de l'institut de formation à long terme, son maintien dans les murs du CHIL, et sa consolidation en appui avec l'IFAS/IFSI de Haguenau ;
- Equilibrer financièrement l'opération pour ne pas surenchérir le coût du loyer.

LES TRAVAUX ENVISAGES :

Le projet de rénovation de l'Internat de l'IFAS consiste à réaménager des locaux, répartis entre 2 sites intégrés au CHIL ("l'Internat" et "le Home") :

- 10 chambres = 2 grandes chambres en colocation à l'Internat + 8 chambres individuelles avec sanitaires au Home ;
- Home : bloc douches, buanderie, office - Internat : cuisine, salon et couloirs.

3. Les engagements des partenaires :

Le détail des engagements de chacun est développé dans l'article 3 du projet de Convention partenariale, joint en annexe au présent rapport.

Dans le cadre de la co-construction du projet, le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter s'engage à contribuer aux axes suivants :

- **Accueillir des collégiens** en stage de 3^{ème} - Inscrire annuellement des propositions de stages sur la plateforme du CD67 "Stages de troisième" ;
- **Accueillir des candidats bénéficiaires du revenu de solidarité active - BRSA** dans les formations d'Aides-Soignants ;
- **Accueillir des candidats BRSA** pour occuper des fonctions d'ASH (en hôpital) ou d'ASL (en EHPAD), ou tout autres postes ouverts (agents d'entretien, personnels de cuisine, personnel d'animation, maintenance des locaux, jardinage, secrétaire...) ;
- **Alimenter la plateforme du CD67 "Job Connexion 67"**, en y publiant les offres d'emploi pour l'ensemble des établissements afin de permettre de recruter plus efficacement et y trouver les profils adaptés à vos besoins ;
- **Participer aux forums, manifestations, jobs dating** ou tout événement organisé par le Département et ses partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, CIO, ...), dans le domaine des métiers de la santé ;
- **S'associer à la réflexion sur la coopération transfrontalière** en matière de filière médico-sociales en lien avec PAMINA, pour intégrer les projets du CHIL dans la stratégie de développement de l'offre de santé transfrontalière.

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, quant à elle s'engage à :

- **Mettre à disposition** des locaux de la Communauté de Communes pour organiser les entretiens de recrutement, ou job dating, de BRSA, spécifique aux métiers sanitaires et médicosociaux ;
- **Apporter** une contribution financière de 10 000 € au projet du CHIL.

Le **Département**, outre son aide financière détaillée au point 4 du présent rapport, accompagne d'une part le projet en mettant à disposition gracieuse son expertise et son ingénierie en lien avec les compétences du Département et de ses politiques au titre de l'action sociale de proximité, de la santé, de la prévention, de l'emploi et de la coopération transfrontalière.

D'autre part, ses engagements consistent à :

- Proposer des candidats BRSA pour entrer en formation d'Aide-Soignant et/ou à l'embauche directe. Identifier, pré-sélectionner des candidats en ciblant leurs aptitudes et leur appétence aux métiers du soin. Mettre en place des immersions pour découvrir le métier et/ou valider le projet professionnel. Proposer un tutorat post-recrutement en assurant un suivi personnalisé des candidats. Faciliter l'utilisation de la plateforme "Job Connexion 67" ;
- Animer et activer le réseau partenarial pour orienter les personnels et les personnes vers les formations de l'Institut de Formation (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, CIO, ...) ;
- Venir présenter sa politique en matière d'autonomie et de prévention, dans le cadre des enseignements de l'IFAS, afin de sensibiliser et d'informer les étudiants dans ce domaine et accompagner leur orientation future ;
- S'engager dans la réflexion sur la coopération transfrontalière en matière de filière médico-sociales en lien avec PAMINA, et intégrer les projets du CHIL dans la stratégie de développement de l'offre de santé transfrontalière.

Ce projet répond à plusieurs enjeux et objectifs opérationnels du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'Action Nord pour la période 2018 - 2021 et notamment ses enjeux : « Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public » - valoriser l'image et asseoir le rayonnement des bourgs, conforter l'offre de santé et médicosociale.

4. Proposition de financement :

Le CHIL est maître d'ouvrage du projet de rénovation de l'hébergement de l'IFAS, dont le coût s'élève à 184 929€ € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant en € TTC	Financeurs	Contribution
Travaux à l'Internat	56 474 €	Centre Hospitalier intercommunal de la Lauter	147 190 €
Travaux au Home	80 455 €	CC du Pays de Wissembourg	10 000 €
Désamiantage des locaux	48 000 €	Département	27 739 €
TOTAL	184 929 €	TOTAL	184 929 €

Le Département contribue au financement du projet à travers une subvention d'investissement au titre du Fonds de développement et d'attractivité d'un montant de 27 739 €, correspondant à 15 % du montant des dépenses éligibles.

La Commission territoriale Nord, réunie le 2 novembre 2020, a émis un avis favorable au projet.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- *d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, à la rénovation de l'hébergement de l'Institut de formation d'Aides-soignants porté par le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter (CHIL) à Wissembourg ;*
- *de mobiliser, dans le cadre de ses compétences, son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services en charge des politiques du Département au titre de l'action sociale de proximité, de la santé, de la prévention, et de l'emploi ;*
- *d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le Centre hospitalier intercommunal de la Lauter et la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention ;*
- *d'attribuer une subvention d'investissement, au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement, de 27 739 € au Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter (CHIL), porteur du projet, pour la rénovation de l'hébergement de l'Institut de formation d'Aides-soignants à Wissembourg ;*
- *d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Centre hospitalier intercommunal de la Lauter, destinée à permettre le versement de la subvention correspondante, joint en annexe à la présente délibération et autorise son Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 18/11/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY